

## REMERCIEMENTS

De nombreuses personnes ont collaboré à l'examen global des dispositions et de l'application de la *Loi sur le Service canadien du renseignement de sécurité* et de la *Loi sur les infractions en matière de sécurité* entrepris par le Comité. Les mémoires et témoignages reçus et entendus ont particulièrement aidé le Comité à formuler les conclusions et recommandations énoncées dans ce Rapport.

L'exécution d'une tâche aussi complexe et délicate que celle-ci n'aurait pu être menée à bien sans la collaboration d'un personnel dévoué et expérimenté. Le Comité a été comblé à ce chapitre. Stuart Farson, notre directeur de la recherche, a su faciliter et inspirer notre travail, grâce à son expérience, à sa détermination et à son impressionnante compréhension des questions complexes. Le coordonnateur du projet, Philip Rosen, analyste principal au Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement, a mis à profit son expérience et ses talents d'organisateur dans la conduite de nos travaux. François Cadieux et Brian Gorlick, adjoints à la recherche auprès du Comité, se sont acquittés avec beaucoup d'énergie et d'enthousiasme des nombreuses tâches qu'on leur avait confiées. Peter Niemczak, du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement, qui a préparé pour le Comité un résumé des témoignages, a également effectué pour lui de nombreuses et utiles recherches. L.A. Vandor, de l'étude McMaster Meighen, a pour sa part, analysé pour le Comité certains points de la *Loi sur le SCRS* qui pourraient éventuellement faire l'objet de contestation en vertu de la *Charte des droits et libertés*.

Le Centre d'échanges interparlementaires a mis sur pied et coordonné efficacement un imposant programme en vue des audiences du Comité à Washington, D.C.

Quant à Kathryn Randle et Georges Royer, ils se sont chargés de réviser le texte du rapport qui en est sorti amélioré grâce aux talents considérables qu'on leur connaît.

Le Comité a aussi bénéficié, tout au long de cette étude exhaustive, de l'appui logistique et administratif de deux greffiers compétents : Don Reid et Charles Robert.

Le Comité aimerait en outre remercier le personnel de la Direction des Comités de la Chambre des communes, le Bureau de la traduction du secrétariat d'État et les autres services de la Chambre des communes qui lui ont fourni un soutien administratif et technique.

Enfin, le Comité a également reçu le concours des membres et du personnel du Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité, du Secrétariat du ministère du Solliciteur général (en particulier de la Division de l'examen de la *Loi sur le SCRS* qui relève de la Direction de la police et de la sécurité), du Bureau de l'Inspecteur général du CSARS, du directeur et des membres du CSARS, ainsi que du Commissaire et des membres de la GRC (en particulier de ceux qui font partie de la Direction des enquêtes relatives à la sécurité nationale et du Groupe spécial des interventions d'urgence).